



Les Brèves de Vétheuil

Le Mot du Maire

Ce sont toujours les mêmes, mais elles ne sont plus tout à fait pareilles...

Pour ce numéro d'avant vacances des Brèves, vous découvrirez une nouvelle mise en page : une présentation plus attrayante et plus de couleurs mais toujours des rubriques sur la vie du village, les activités des associations et les informations pratiques habituelles.

Vous découvrirez également comment être acteur du village en participant activement à son embellissement.

Espérant que vous apprécierez ces brèves « new look », je vous souhaite à tous de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée. DHP

Le conseil du 14 avril	2
Le conseil du 25 juin	3
Mairie, les horaires d'été	4
Recensement	4
Restaurant & rentrée scolaire	4
Redevance audiovisuelle	4
Infos	4
Vivre ensemble	5
Info courriel	5
Vieilles voitures	6
Concours floral	6
A la rentrée	7
Les rus, le lavoir	8
Ça s'est passé en juin.	8

N° 59

Juin 2008

Transports scolaires

Les dossiers pour les transports scolaires (2008/2009) sont arrivés par courrier aux domiciles des collégiens (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et des lycéens (1^{ère}, terminale).

Pour les 6^{èmes} et secondes vous devez vous procurer les imprimés de transport, soit à la Mairie, soit à Tim Bus (Magny en Vexin).

Attention : comme tous les ans, ces dossiers doivent être signés et tamponnés par l'établissement avant le 12 juillet.

La commune participe à concurrence de 50% du prix de la carte Optile, soit 27 € et de la même somme pour les abonnements Imagine'r.

Caisse des écoles

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le Conseil d'administration de la Caisse des Écoles fait appel à votre générosité en faveur des écoliers de la Commune.

Depuis plusieurs années maintenant, il est de tradition que les villageois et d'autres généreux donateurs participent au financement de celle-ci.

Nous vous rappelons que la Caisse des Écoles n'est pas l'Association sportive et culturelle de l'école de Vétheuil (anciennement Coopérative) qui, elle, bénéficie des recettes de la foire à tout.

La Caisse des Écoles apporte aux enfants de notre commune des avantages appréciables. Ils peuvent ainsi découvrir les joies des classes environnement et de la piscine.

Tous les ans l'arbre de Noël, des spectacles, des goûters et des sorties scolaires sont offerts.

La Caisse des Écoles permet le fonctionnement officiel de l'école.

La Caisse des Écoles, c'est aussi un moyen de donner à chaque enfant, à la rentrée scolaire, le matériel nécessaire à sa scolarité : cahiers, manuels ainsi qu'une classe équipée en matériel didactique, sportif et culturel.

Par avance, le Conseil d'administration vous remercie de votre soutien financier, indispensable pour lui permettre de poursuivre ses efforts en faveur des écoliers de la Commune.

Le conseil municipal du 14 avril

1-BUDGET PRIMITIF 2008

Les dépenses et les recettes du BP 2008 s'équilibrent ainsi:

FONCTIONNEMENT : 838 024.66 €
INVESTISSEMENT : 791 436.21 €

Le montant du produit fiscal 2008 des 4 taxes est fixé à : 319 763.93 €

Le budget est approuvé à l'unanimité

2-LES 4 TAXES LOCALES

Il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les 4 taxes qui se décomposent ainsi :

Taxe d'habitation : 8.02 %
 Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.99 %
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36.89 %
 Taxe professionnelle : 13.92%

3- LES SUBVENTIONS 2008

Les subventions votées à l'unanimité sont les suivantes :

Foyer rural 6 500.00 €
 Relais cartable 22 200.00 €
 La Colline 100.00 €
 Anciens Combattants 274.00 €
 Association Notre Dame 274.00 €
 Les Amis de Vétheuil 274.00 €
 Tennis club de Vétheuil 274.00 €
 Club de Foot 274.00 €
 ADMR 450.00 €
 Association des Secrétaires Généraux 15.00 €
 Les Camarguais 274.00 €
 Riverains amis du village 274.00 €
 Arts et la Seine 100.00 €
 Subvention OPAH 1 000.00 €
 Réserves 400.00 €

Budget assainissement 40 000 €
 Caisse des Ecoles 16 000 €

4- BUDGET PRIMITIF EAU — ASSAINISSEMENT 2008

Les dépenses et les recettes 2008 s'équilibrent ainsi :

EXPLOITATION : 335 692.10 €
INVESTISSEMENT : 1 030 510.38 €

Le conseil municipal décide d'effectuer un virement de la section d'exploitation à la section d'investissement de 82 696.39 €.

Le budget est approuvé à l'unanimité

5- REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2008 - REDEVANCE EAU 2008

A compter du 01/01/2008

La redevance d'eau est fixée à 0.46 € le m³
 La redevance assainissement est fixée à 0.36 € le m³

6- PRIX DU REPAS DE CANTINE

A compter du 1er septembre 2008, le prix du repas de cantine est fixé à 3. 25. €

7-TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERE

Le tarif des concessions au cimetière est fixé à
 Trentenaire 250 €
 Cinquantenaire 750 €
 Extérieur au village 850 €

8- DELEGATIONS DU MAIRE

Le conseil municipal donne délégations au maire et au 1er adjoint, en cas d'empêchement, pour prendre un certain nombre de décisions dans le domaine des marchés, contrats d'assurance, régies, concessions du cimetière, droit de préemption...

9- Demande de subvention pour SIL (signalétique d'intérêt local) auprès du Parc naturel régional du Vexin français

Une demande de subvention est faite auprès du PNR pour la réalisation et la pose de signalétique d'intérêt local.

10- Demande d'assistance auprès du Parc naturel régional du Vexin français

Le PNR est sollicité pour réaliser une étude d'aménagement des bords de Seine.

11- HYDRATEC, Avenant n°1 sur mission de maîtrise d'œuvre

L'avenant concernant les travaux supplémentaires : fondations spéciales, modification de l'alimentation électrique et intégration paysagère amènent une augmentation de 30 275 € HT à 42 594.02 € HT du projet initial.

12- SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN LOCAL A ARCHIVES

Une subvention complémentaire est demandée au Conseil général pour la réalisation du local à archives. Le montant des travaux s'élève à 10 223.25 € HT.

Le conseil municipal du 25 juin

1- RAPPORTS ANNUELS 2007 SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Rapport sur l'eau 2007 : L'amélioration du rendement (89 % contre 64 % en 2006) s'explique par les opérations engagées par la commune : changement des branchements en plomb, recherches de fuites effectuées.

L'eau distribuée en 2007 est de très bonne qualité bactériologique mais on constate des dépassements sur les pesticides, n'ayant pas entraîné des recommandations sanitaires particulières.

Rapport sur l'assainissement 2007 :

Une visite annuelle complète du réseau avec contrôle visuel des points d'encrassement a été effectuée, 155 linéaires ont été curés et 52 avaloirs nettoyés.

Les rapports complets sont consultables en mairie.

2—4 ème TRANCHE DE BRANCHEMENT PLOMB

Il est proposé de lancer la 4 ème et dernière tranche de renouvellement de 50 branchements au prix unitaire de 1 654.45 € HT soit 82 722.50 € HT soit 98 936.11 € TTC.

le Conseil municipal sollicite des subventions auprès du Conseil général et de l'Agence de l'Eau

3— SYNDICAT DE LA VALLEE DU ROY

Le siège du syndicat est fixé à la Mairie de Vétheuil.

4—PARTICIPATION COMMUNALE CARTES DE TRANSPORTS OPTILE ET IMAGINE'R

La participation de la commune est de 50 % du coût de la carte Optile.

Les modalités complètes sont consultables en mairie.

5—INSTITUTION D'UN DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCES

Conformément à la loi, le Conseil va proposer aux chambres des Métiers et de Commerce d'instituer un droit de préemption sur les fonds de commerce de la commune.

6—DOMAINE PRIVE POUR L'ANCIENNE PERCEPTION

Afin de pouvoir établir le bail emphytéotique entre Val d'Oise Habitat et la commune de Vétheuil, il est nécessaire de modifier l'affectation de l'ancienne perception qui passe donc dans le domaine privé de la commune.

7—CONTRAT C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il est proposé de recruter un agent sous contrat CAE pendant la longue maladie de la personne travaillant à l'école maternelle. Ce contrat s'adresse aux personnes inscrites à l'ANPE depuis deux ans.

8—CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2009

Le prochain recensement débutera le 15 janvier 2009 et se terminera le 14 février 2009. deux agents recenseurs seront recrutés en septembre prochain. Le coordonnateur communal est I. Lépicier, D. Barbier est suppléante.

9 - Signalétique d'Intérêt Local

Pour information, les fonds de plan seront réalisés par la communauté de communes, les panneaux seront à la charge de la commune.

10—TAG Technologie – Eglise Notre-Dame de Vétheuil

Les tests du système installé pour la protection de l'édifice se sont terminés le 21 juin 2008. Un devis d'installation, fourniture de ce système a été remis ce jour ; son coût inférieur à celui présenté le 22 février dernier devrait s'y substituer.

Une taille originale

Peut-être l'avez-vous vu ?

En haut de l'avenue des Millonets une taille des rejets a été faite en forme de cube il y a 4 semaines.

Celle-ci permettrait d'habiller l'avenue, en joignant l'utile à l'agréable. Bien évidemment les arbres les plus près des habitations en seraient dépourvus, pour des raisons de visibilité et de sécurité.

Rentrée des classes

Elle aura lieu le **Mardi 2 septembre à 8 h 35.** (maternelle & primaire)

Mairie : horaires d'été

Horaires d'ouverture

Pendant les congés scolaires

Mardi : 16 h 00 à 17 h 30

Vendredi : 9 h 00 à 11 h 00

Samedi : 10 h 30 à 12 h 00

Recensement (16 ans)

Pour les jeunes nés en 1992, il est obligatoire de venir se faire recenser en Mairie. Il faut avoir 16 ans et se munir de sa carte d'identité.

Restaurant scolaire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire (septembre & octobre) devront être faites au plus tard **le 19 août.**

Redevance audiovisuelle

Le ministère du budget a mandaté 5 agents de la trésorerie générale à fin d'effectuer un contrôle de la redevance audiovisuelle auprès des habitants de Vétheuil.

La liste des ces agents

M. NORMANDIN

M.AYE

Mme CASSAN

Mme CAUZIC

M.LAURENT

Comment vivre mieux ensemble ?

Un voisinage paisible

Nous attirons votre attention sur l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage, et particulièrement sur deux de ses articles :

Art 9 : les propriétaires et détenteurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Art 10 : Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00

et 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 13 h 00

et de 16 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés

de 16 h 00 à 19 h 00

Nos amis les bêtes

Lors de nos promenades, nous rencontrons de plus en plus de déjections canines. Est-ce que les propriétaires de ces charmants animaux pourraient faire preuve d'un peu plus de civisme ? Ayons une pensée pour nos cantonniers qui ont tellement mieux à faire que de décrotter trottoirs, ruelles et parking.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères et la collecte du bac vert : bouteilles, bocaux, pots de verre (mais : hors verre plat, vaisselle, ampoules, pots de terre) sont effectués le lundi matin.

Les détritiques doivent être placés dans des sacs à ordures appropriés, puis dans des bacs à ordures. En effet, les simples sacs sont régulièrement éventrés par des chiens et chats errants avant le ramassage, et leur contenu est alors dispersé sur les trottoirs et la chaussée.

Ces poubelles, containers, bacs doivent être sortis après 17 h 00 en hiver et après 19 h 00 en été. Ils doivent être rentrés au plus tard le lendemain soir. En effet, beaucoup de ceux-ci restent plusieurs jours aux bords de nos rues, gênant les piétons et ayant un aspect visuel déplorable.

(cf. arrêté municipal N°2005-28)

Sont exclus de la collecte les déchets suivants :

- débris de jardin (branches, gazon, feuilles)
- déchets de construction (gravats, pierres, évier, planches, etc.)

(suite p 6)

Infos Courriel

Pour communiquer sur la vie de notre village, nous avons à notre disposition les panneaux d'affichage, les Brèves, ainsi que le site internet.

Dès la rentrée, nous diffuserons sur ce site une lettre d'informations régulière afin de vous informer en direct sur les échos et les divers événements du village.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous à cette lettre d'informations gratuite directement sur le site de la Mairie www.mairie-vetheuil.fr, ou en remplissant ce petit formulaire.

Nom :

Prénom

Courriel :

Merci de déposer ce coupon- réponse dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Ordures ménagères (suite)

- meubles,
- carcasses de voiture, pneumatiques,
- résidus industriels et artisanaux (y compris peintures).

La collecte des bacs jaune et bleu est effectuée le mardi matin.

Les emballages et objets doivent être placés dans les bacs prévus à cet effet. Soyez précis, votre bac ne sera pas ramassé s'il contient des objets ne devant pas s'y trouver.

- **bac jaune**: emballages ménagers en plastique, alu, fer, carton, aérosols, briques alimentaires (mais : hors bouteilles d'huile, produits laitiers, polystyrène),

- **bac bleu**: journaux, magazines, prospectus (hors enveloppes, annuaires, livres)

« Attention, dans les petites rues, ne garez pas vos véhicules aux endroits qui peuvent gêner le passage des camions de ramassage. »

Les encombrants

Ils sont ramassés trois fois par an, lors d'une collecte spéciale.

Le prochain passage sera fait :

mercredi 3 septembre

Attention : la collecte est limitée à 1 m³ par

habitation. Les objets suivants ne sont pas collectés :

- gravats, sacs de pâte, ciment, colle, mortier
- produits explosifs (bouteilles de gaz), toxiques (batteries, piles, huiles moteur...)
- objets dont le poids est supérieur à 50 kg, dont les mesures excèdent 1,75 x 1,50 x 0,50
- déchets verts, souches d'arbres...

Les Vieilles Automobiles nous rendent visite !

A l'occasion de leur 26^e Tour National, les célèbres Grands-mères automobiles feront leur étape déjeuner à Vétheuil **le dimanche 14 Septembre**. Vingt-cinq de ces bijoux à quatre roues seront exposés sur la place de la Mairie. Puis, les Grands-mères reprendront leur périple jusqu'à Beauvais.

Les participants vous feront admirer ces vieilles dames aux courbes séduisantes - et qui ont encore la pêche ! - datant de 1910 à 1939, amoureusement bichonnées par leurs propriétaires.

Inscription concours fleurissement

Rappelez-vous, lors des brèves du mois de Mai, nous vous avons parlé des modalités concernant le concours de fleurissement de Vétheuil pour l'automne. Celui-ci, est réservé aux habitants du village, particuliers, commerçants, associations...

5 Prix possibles : Fenêtres, Portails, Jardins vus de la rue, Commerces fleuris, Clôtures fleuries.

Idee retenue : couleur dominante jaune/ocre et bleu, pour former une continuité harmonieuse dans Vétheuil.

Le jury sera composé d'élus et d'habitants.

Pour en faire partie, veuillez vous inscrire **avant le 15 septembre**.

Le résultat du concours aura lieu

le dimanche 5 octobre

lors de la bourse aux plantes et de l'exposition « Histoires de cerises ».

Inscription à la Mairie ou en déposant le bulletin de participation **avant le 15 septembre**.

Adresse du fleurissement à visiter.....

Emplacement floral choisi : fenêtre portail jardin vu de la rue commerces clôture

Si vous souhaitez être membre du jury contactez le 01.34.78.13.18. ou inscrivez-vous :

Nom :



Les infos de la rentrée

Bourse aux plantes

Une bourse aux plantes avec troc, échange, vente aura lieu :

le dimanche 5 octobre

sur le parvis de l'église de 11 h 00 à 16 h 00

Lors de ce moment convivial chacun pourra partager son savoir, ses idées, son matériel, ses boutures, ses plantes, ses semences, ses légumes, ses revues, ...

Venez vous installer gratuitement avec votre matériel.

Les journées du patrimoine

Avez-vous eu déjà l'occasion d'admirer le panorama de Vétheuil et de ses environs depuis un point de vue exceptionnel ?

Grâce aux Journées du Patrimoine organisées par la Mairie et l'association Notre Dame de Vétheuil, vous pourrez jouir de ce spectacle depuis les toits de l'église

le week-end du 20 et 21 septembre.

En effet, l'église sera ouverte et des visites organisées à cette occasion: 4 visites par jour par groupe de 8 personnes maximum, (4 visites le samedi et 4 visites le dimanche aux horaires suivants : 14 h -15 h -16 h -17 h).

Cette promenade insolite et toute en souplesse est réservée aux adultes ainsi qu'aux enfants de plus de 14 ans.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous à la Mairie !

Forum des associations

Les inscriptions pour les différentes activités du village se dérouleront :

le samedi 13 septembre au foyer rural de 9 h 00 à 12 h 30.

Rencontre avec les associations du village.

Vétheuil football 2008 / 2009

Inscriptions le samedi 6 septembre au stade de 14 h 00 à 15 h 00.

Les entraînements auront lieu le mardi soir

de :

- 17 h 30 à 18 h 30 pour les débutants (6/7 ans)
- 18 h 45 à 20 h 00 pour les poussins et les benjamins (8 à 11 ans)

Pour tous renseignements, contacter
M. Déglise au 06.86.15.61.98.

Pans d'Arts Théâtre

Les foyers ruraux et la compagnie de théâtre professionnel Pans d'Arts Théâtre vous proposent une manifestation inédite, originale, inoubliable !

PIZZ'ARTS : commandez et dégustez entre amis une part de théâtre livrée chez vous en même temps que des pizzas apéritives !

Reprenant le principe du livreur de pizzas, la compagnie Pans d'Arts Théâtre avec 4 jeunes artistes (comédiens et slameurs) enfourchent des mobylettes et viennent sur commande livrer à domicile 10 minutes de théâtre, extraites de leur nouveau spectacle.

Habitants de la communauté de communes Vexin Val de Seine, ces artistes se sont lancés le défi que vous leur ouvrirez vos portes et que vous laisserez le théâtre se livrer chez vous : slams, théâtre classique, dialogues contemporains, comédie, etc. Au menu : une action de sensibilisation ludique et inédite.

Ne loupez pas cette occasion de faire une expérience inédite et totalement gratuite !

Prix des places : 4 euros/adultes et 1 euro symbolique pour les enfants de -12 ans.

Après le spectacle, il y aura un pot offert par la compagnie Pans d'Arts théâtre.

Pour nous contacter : pansdarts@yahoo.fr ou 06 85 13 38 98.

Donnez au Foyer !

Collecte de vêtements de sports et matériel sportif dont vous ne vous servez plus pourront faire le bonheur d'autres enfants. Merci de les déposer au Foyer la 1^{ère} semaine de la rentrée.

Le Foyer procèdera à une petite vente lors du Forum des Associations.



Téléphone : 01 34 78 13 18

Télécopie : 01 24 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les
informations
de la mairie

www.mairie-vetheuil.fr

Encore plus rapide !

Vous pouvez vous
abonner à la lettre
d'informations
municipale en vous
inscrivant sur le site
de la Mairie.

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicié
Xavier Martin

Les rus et le lavoir

Ils coulent en silence dans nos vallées, ils parcourent nos cotteaux, rendent agréables nos promenades, ils agrémentent de manière incontestable le paysage, on les devine par un léger bruissement :

je veux parler de nos sources, ruisseaux et de nos rus.

Pendant une dizaine d'années, M. Sèle Jean-Claude s'en est occupé avec plaisir et dévouement.

Il a laissé sa place à un successeur

qui a bien du travail depuis la mise en chantier du contrat de bassin, mais aussi avec les orages et leurs lots d'inondations, les effondrements de berges, les captages sauvages, les pollutions et les fauchages...

Ce qui nécessite souvent une intervention comme au lavoir.

E.H. Président du syndicat des rus



Curage et nettoyage du lavoir

Remerciements aux Associations du village.

Un grand merci à toutes les Associations qui ont fait vivre Vétheuil en cette fin d'année scolaire.

Notamment, les **Camarguais du Vexin** qui ont organisé leur spectaculaire concours annuel sur les bords de la Seine,



Football Vétheuil et son tournoi annuel accompagné d'un succulent méchoui,

le **Tennis Club** et ses passionnantes compétitions,



les marchés de l'Art et de l'artisanat sous l'égide de **l'Art et La Seine**,

l'**ASCEV** avec sa désormais célèbre Foire à Tout très largement appréciée et visitée

et enfin, le **Foyer Rural** avec ses divers spectacles de fin d'année ainsi que sa Fête de la musique en partenariat avec les commerçants de Vétheuil : une manifestation très réussie.